



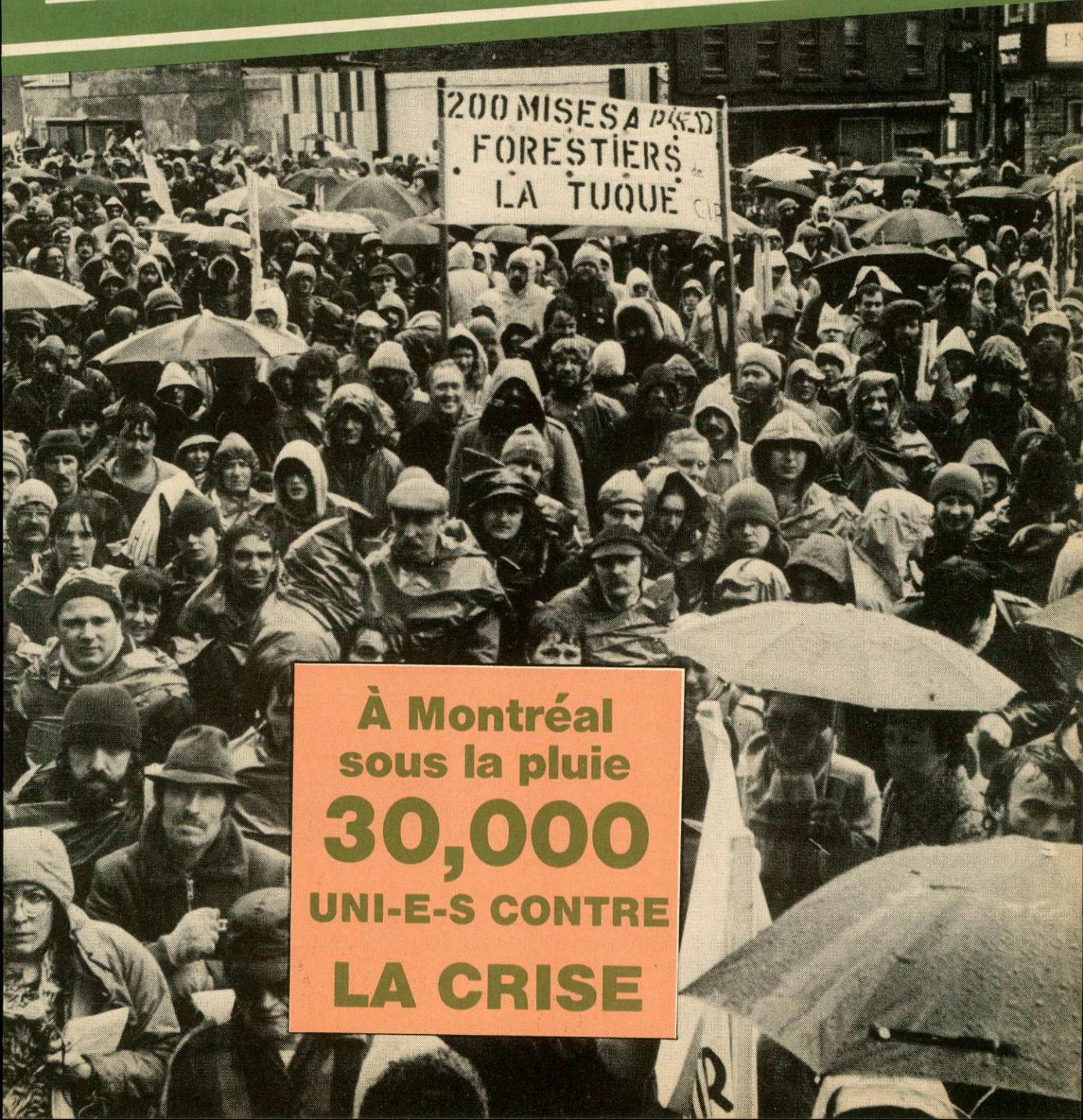
service de l'information (514) 598-2155  
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

**CSN**

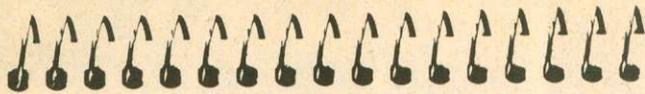
**no 156**

semaines du  
2 au 15 avril 1982

# nouvelles csn



**À Montréal  
sous la pluie  
30,000  
UNI-E-S CONTRE  
LA CRISE**



# agenda du mouvement

(avril)

- 22-23 FNSBB réunion d'équipe, à Montréal
- 23-24 FESP bureau fédéral
- 24-25 CSN tournée pré-congrès
- 28-30 FTPF conseil fédéral
- 29-1 conseil central de Granby congrès biennal régulier

(mai)

- 1-2 CSN tournée pré-congrès
- 4-7 FNC congrès régulier
- 5-8 FSMMPG congrès régulier, à Victoriaville
- 6-7 SECSN conseil syndical, à Québec
- 6-7 FTPF réunion d'équipe, à Québec
- 8-9 CSN tournée pré-congrès
- 12-14 CSN comités pré-congrès
- 14-16 FTPF conseil fédéral, à Québec
- 14-17 CSN conseil confédéral
- 21-23 conseil central de Victoriaville congrès régulier
- 23-29 CSN congrès régulier de la centrale, à Québec

## Le gouvernement demande la réouverture des conventions

Le Gouvernement du Québec a déposé, le 15 avril, devant des représentants de la CSN, de la CEQ et de la FTQ, une demande de réouverture des conventions collectives dans le secteur public, démarche également entreprise auprès des syndicats indépendants (SPGQ, SFPQ, COPS, etc.) couverts par les conventions du secteur public.

La position du Gouvernement, présentée par le négociateur en chef dans le secteur public, Lucien Bouchard, à l'occasion d'une rencontre d'information, a été soumise pour étude au cours de la fin de semaine au Comité de coordination des négociations dans le secteur public (CCNSP), de la CSN.

## À l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy

### La Caisse de dépôt complice de l'emploi de scabs

**Les 150 travailleuse-s de l'Auberge des Gouverneurs, de Ste-Foy, sont en grève depuis le 25 mars pour résister aux tentatives patronales de casser leur syndicat. L'hôtel, dont l'actionnaire majoritaire est le Gouvernement du Québec, par le biais de la Caisse de dépôt et de placement, opère, quand même, malgré le conflit, avec des scabs.**

Malgré cela, le patron continue son harcèlement, met même du personnel à pied. Puis il offre un "package deal": négocier une nouvelle convention si le syndicat accepte d'oublier les griefs en suspens, dont les quatre congédiements, celui du président du syndicat inclus. Le syndicat refuse et décide plutôt, fin mars, d'un débrayage d'une heure.

### une histoire de harcèlement

Suite aux 10 mois de grève de 1980, les nouveaux patrons Descôteaux et Thérberge attendaient le syndicat de pied ferme: harcèlement, mauvais horaires pour les militant-e-s, congédiement du vice-président syndical, etc. Résultat: 96 griefs qui traînent depuis deux ans. N'en pouvant plus, les travailleuse-s décident d'utiliser des moyens de pression, pouvant aller jusqu'à la grève.

Le lendemain, le patron, sous la surveillance de gardes de sécurité, convoque les employé-e-s. C'en est trop. Dès le lendemain, c'est la grève.

Le patron a recours aux scabs fournis par l'agence "Le Net", une des principales agences d'entretien et de sécurité de la capitale.

Présentement, les négociations ont repris entre les deux parties. Le syndicat attend l'issue de ces rencontres pour décider s'il poursuivra les procédures déjà entreprises pour obtenir une injonction contre l'emploi de scabs à l'Auberge de Ste-Foy.

**L'équipe nouvelles csn**

**rédaction:** Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux, Marcel Benoît, Clément Guèvremont et Michel Crête

**diffusion:** André Sauvé.

**secrétaire:** Louise Filteau.  
**télécommunications:** Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

**photographie:** archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois, et Hélène Rochon.

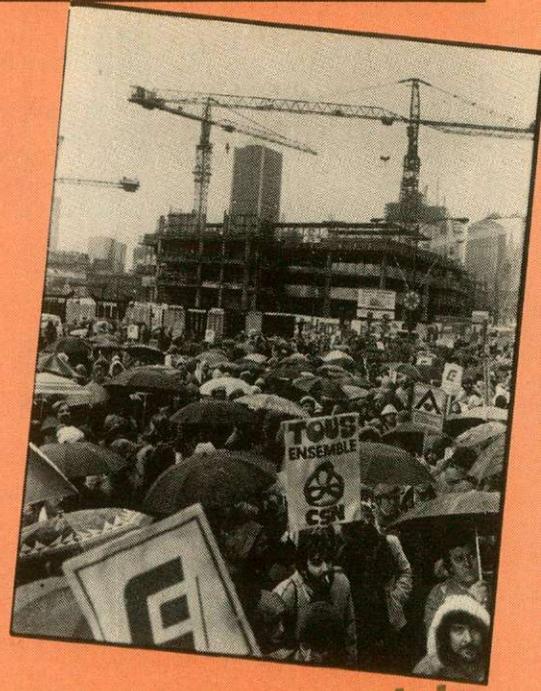
**collaboration:** Édith Pariseau.

**nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.**

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

# ENFIN ENSEMBLE!



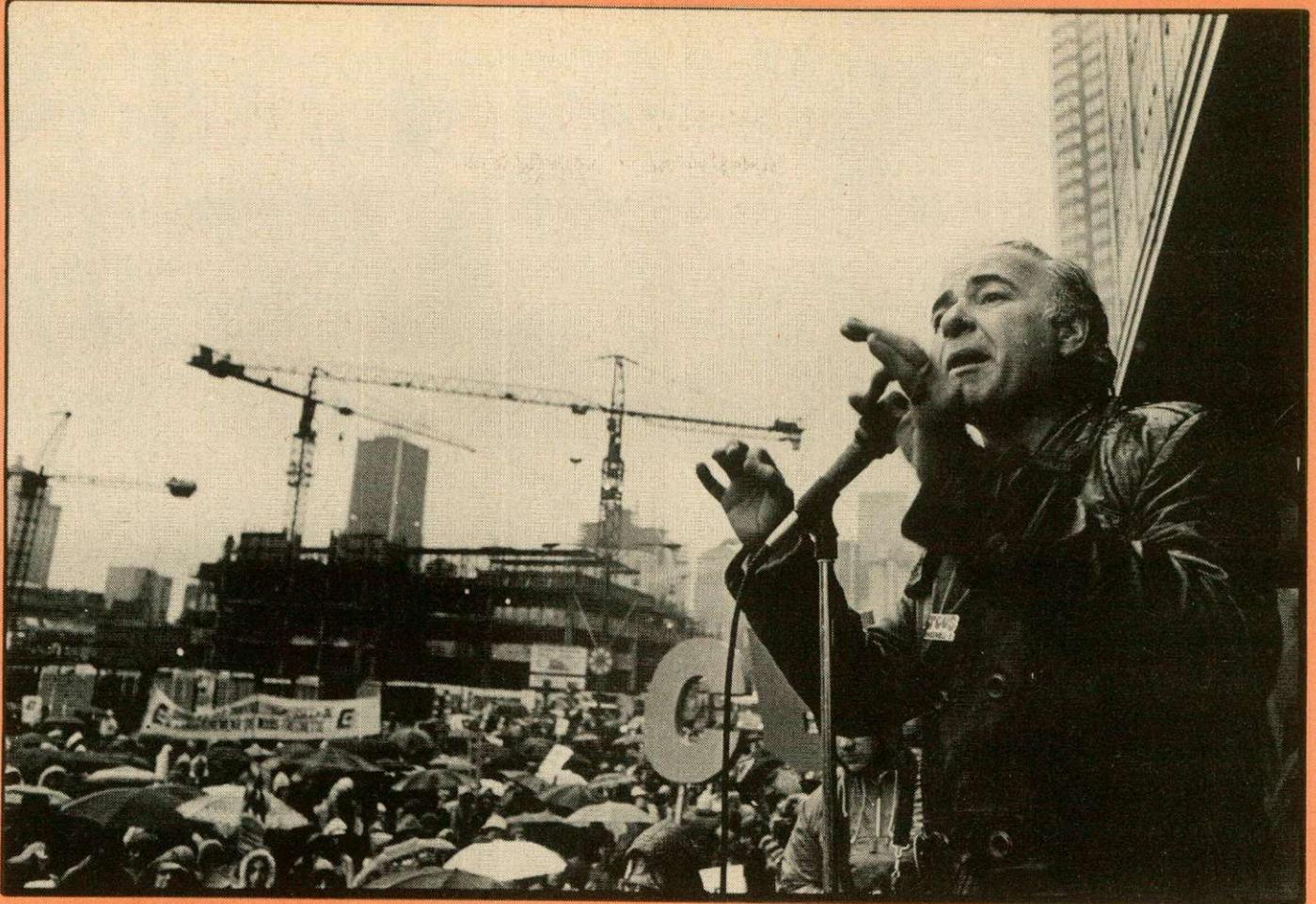


**Plus de 30,000 manifestants et manifestantes sous la pluie**



**De la CSN, de la CEQ, de la FTQ, des autres**



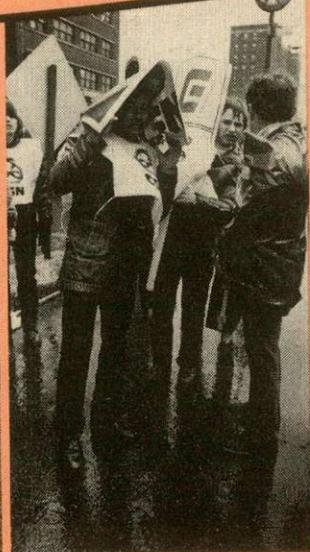
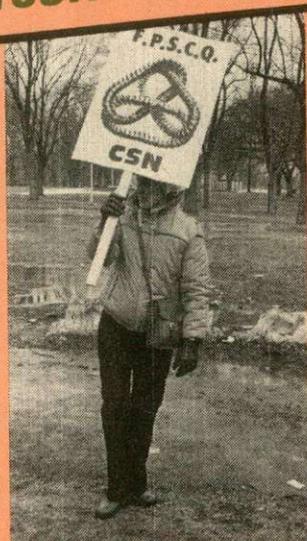


**Plus de 30,000 malgré le mauvais temps, enfin Ensemble, pour combattre la crise**





**Hommage à nos héros!!!**

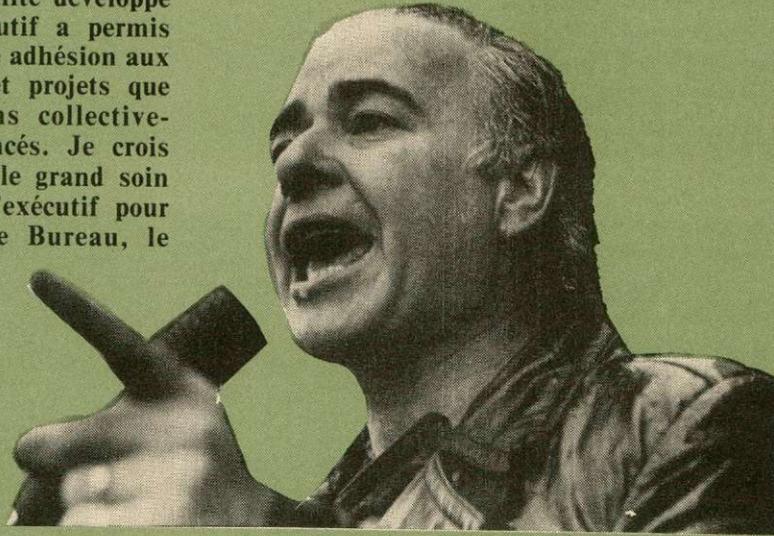


## Norbert quitte la présidence

Confirmant une rumeur qui courait depuis déjà un certain temps, le président Norbert Rodrigue a annoncé à l'ouverture du Conseil confédéral sa "décision irrévocable" de ne pas solliciter un renouvellement de mandat à la présidence du mouvement, au congrès de mai prochain. "Je crois que le travail en collégialité développé par l'exécutif a permis une grande adhésion aux analyses et projets que nous avons collectivement avancés. Je crois aussi que le grand soin pris par l'exécutif pour associer le Bureau, le

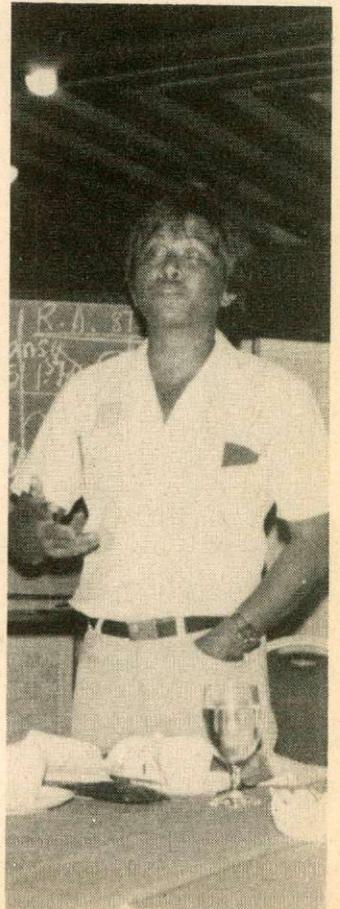
Conseil et les services aux décisions et aux actions permet qu'un changement à la présidence puisse s'effectuer sans menacer ni altérer les orientations, la combativité, la détermination et le militantisme de ce grand mouvement ou-

vrier", a-t-il déclaré. Norbert était membre de l'exécutif depuis dix ans et président depuis six ans. Il milite à la CSN depuis plus de vingt ans et a annoncé son intention de continuer à le faire.



## Ernest Arellano au Québec

Le secrétaire général du Mouvement 1er Mai des Philippines, Ernesto Arellano, était de passage au Québec la semaine dernière, à l'intérieur d'une tournée qui le conduit au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il a pu s'adresser aux délégués au Conseil confédéral et participer à une assemblée populaire vendredi soir à Montréal. Arellano rencontre les mouvements ouvriers, les Églises et les groupes luttant en faveur des droits de la personne pour sensibiliser l'opinion à la situation terrible qui est celle des travailleur-euses philippin(e)s. Des membres de la délégation CSN au récent congrès de la Confédération mondiale du travail, à Manille, avaient pris contact avec le Mouvement 1er Mai, en compagnie de syndicalistes de Belgique.



## CETTE CONSTITUTION N'EST PAS LA NOTRE! ELLE NE LE SERA JAMAIS!

Voici le texte d'une déclaration conjointe émise le 15 avril par les présidents de la FTQ, de la CEQ, de la CSN et de la SSJB de Montréal, MM. Louis Laberge, Robert Norbert Rodrigue et Gilles Rhéaume.

"Au moment même où le gouvernement fédéral, par une campagne de propagande absolument indécente, veut faire croire au peuple québécois qu'il a enfin une constitution, nous tenons à réaffirmer solennellement, au nom de nos organismes respectifs, que cette constitution n'est pas, ne peut pas être et ne sera jamais notre constitution.

Au sortir du processus qui a conduit à cette constitution canadienne, le Québec se retrouve affaibli, réduit, dépourvu de droits fondamentaux qui nous étaient jusqu'ici reconnus.

Cette constitution interfère

directement au plan des pouvoirs économiques, politiques, sociaux et culturels nécessaires à la survie et à l'épanouissement normal de la société québécoise.

Loin d'être augmentés, ou encore davantage protégés par cette constitution, les pouvoirs du Québec se retrouvent aujourd'hui retrécis, quand ils ne sont pas niés, purement et simplement.

Au moment où le peuple québécois souffre davantage de la crise économique et doit payer, par un chômage accru, la structure industrielle canadienne qui sert les intérêts de l'Ontario en particulier, cette

constitution faite pour le Canada anglais ajoute encore à notre oppression nationale.

Nous réaffirmons que le processus constitutionnel doit sortir du huis clos qui a si bien servi les intérêts du fédéral; nous croyons qu'il faut remettre ce débat sur la place publique québécoise afin que nous nous donnions notre propre constitution; nous sommes convaincus que cette démarche démocratique, où l'on pourra trouver l'inspiration, la force et l'appui du pays profond, serait la meilleure réponse collective à apporter dans les circonstances actuelles.

Nous invitons les québécois et les québécoises à manifester leur opposition au Canada Bill de la façon jugée la mieux appropriée."

le deuxième sommet populaire de Montréal

# UN SUCCÈS ÉCLATANT

C'est fait, les groupes populaires et syndicaux de Montréal, adhérant au Sommet populaire, se sont donné, les 2, 3 et 4 avril derniers, une organisation permanente qui aura pour tâche de défendre les intérêts des hommes et des femmes des classes populaires et de développer les liens de solidarité et les luttes pour nos conditions de vie.

La décision de mettre en place une telle organisation témoigne du succès de ce deuxième sommet populaire. Les 714 participant-e-s aux discussions, observateurs (350) ou délégué-e-s officiel-le-s (364) ont adopté des plans d'actions sur chaque front de luttes (santé, logement, droit au travail, loisirs, écologie, lutte des femmes, etc), plans que l'organisation permanente, une fois mise en place, pourra piloter, en



accord avec les groupes concernés.

Du côté syndical, la participation n'a pas été ce qu'elle aurait pu être (nous représentons le tiers des participant-e-s), mais il s'agit là d'une prise de conscience à faire, qui se fait: nos conditions de vie ne peuvent être séparées de nos conditions de travail, groupes populaires et syndicats ont des intérêts convergents.



Plus de 1,000 personnes ont participé à la fête populaire du 3 avril, spectacle et danse. Le spectacle fut d'ailleurs un grand succès, haut en humour et en idées. Bravo aux bénévoles sans qui le Sommet populaire n'aurait pu être réalisé.

350 délégué-e-s au Sommet populaire ont participé à la manifestation unitaire organisée par la CSN, la CEQ et la FTQ. Louise Proulx, de l'organisation du sommet, s'est adressée aux manifestant-e-s et comme vous pouvez le constater, Norbert Rodrigue semble avoir grandement apprécié ce que Louise a dit.

## Au sommet économique de Québec

### "Nous avons semé des idées"



Comme nous nous y attendons, le dernier Sommet économique tenu à Québec n'a pas réglé grand chose. Le gouvernement, bien sûr, a tout fait pour qu'apparaissent des consensus et pour exposer ses problèmes budgétaires.

Les porte-parole de la CSN n'ont pas ménagé les efforts pour tenter de changer le fatalisme qui semble avoir frappé bien des secteurs. Dès l'ouverture, Norbert Rodrigue l'affirmait: "Nous refusons la lecture fataliste que plusieurs veulent nous imposer. Nous nous rangeons du côté de l'espoir, du côté du peuple, sur lequel il faut s'appuyer et avec qui on pourra construire".

Ce sont justement les misères du monde que la CSN a voulu décrire à ce Sommet: chômage, mises-à-pied, fermetures d'usines, avec les conséquences économiques et sociales que cela entraîne.

Nous avons mis de l'avant une série de mesures qui pourraient être prises afin d'améliorer les sources de revenus de

l'État, ce qui aurait pour conséquence de préserver et d'améliorer les services à la population, en plus de fournir un levier économique utile au développement collectif du Québec.

Parmi ces mesures, si-

gnalons le rétablissement du taux d'imposition des compagnies au niveau du début des années '70, une taxe sur les technologies destructrices de l'emploi, la perception de droits plus justes sur les richesses na-

turelles, la fermeture des échappatoires fiscales et une taxe sur la richesse.

En réplique au patronat et au gouvernement, Christophe Auger, Sylvio Gagnon, Léopold Beaulieu et Robert Tremblay ont mis de l'avant les grandes revendications de la CSN touchant le droit au travail, à la syndicalisation; sur le salaire minimum, citant l'exemple de la recherche portant sur les pêcheries en Gaspésie, le président de la fédération du commerce a fait valoir que les travailleurs veulent savoir et décider de ce qui les touche de plus près.

"Nous sommes convaincus qu'il faut que nous nous donnions les leviers économiques nécessaires pour que le développement se fasse dans le sens des intérêts du peuple plutôt que dans celui des multinationales ou des grandes entreprises. C'est à cette seule condition que nous pourrions assurer la survie et le développement de notre identité culturelle spécifique", a affirmé la CSN.



Une centaine de travailleurs et travailleuses sans emploi, par suite de fermetures temporaires ou permanentes, sont venu-e-s à Québec rappeler leur existence au monde patronal et au gouvernement en manifestant pacifiquement devant l'Auberge des Gouverneurs où se tenait le 3e sommet économique.

Affilié-e-s à la CSN, ces syndiqué-e-s venaient de plusieurs régions du Québec: travailleurs de l'amiante de la région de Thetford, Marine Industrie, la scierie Saguenay, l'abattoir du Bic, la scierie Price, les filatures Plessis, Pinatel de Joliette, Holiday Maintenance de Montréal, les tabagies des complexes G et H, Aidop et Vaillancourt de Québec de même que des ouvriers de l'industrie du cuir de Kamouraska.

*Les violations des droits humains du Salvador sont monnaie courante et l'une des cibles privilégiées de la répression du pouvoir, c'est le mouvement syndical.*

*Pierre Marin, président du syndicat des employés de soutien du cegep Rosemont, et Georges A. Lebel, de l'Association des juristes québécois, se sont rendus au Salvador du 20 au 27 mars pour faire enquête sur la situation des prisonniers politiques et des disparitions dans ce pays. Ils en ont rapporté un témoignage troublant sur la répression anti-syndicale.*

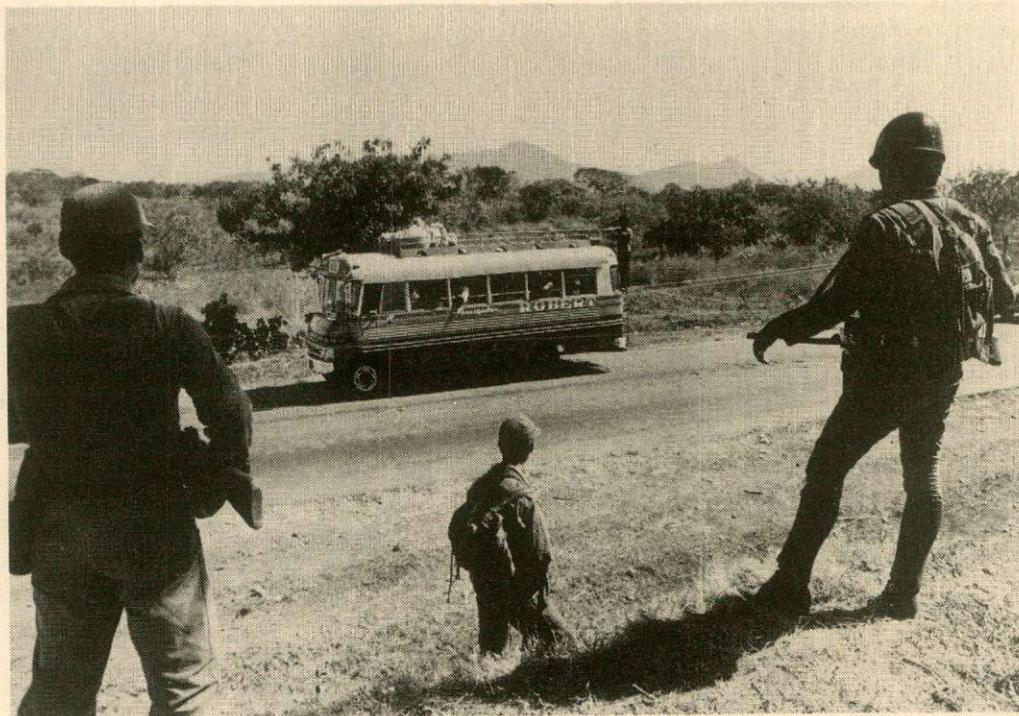
Depuis la déclaration de l'état siège, les libertés d'expression, de circulation et d'association ont été suspendues. L'organisation et même la promotion de la grève dans les services publics sont considérées inconstitutionnelles. Plus encore, certaines entreprises du secteur public (électricité, téléphone et communications, activités portuaires) ont été militarisées: les travailleurs y sont soumis à la discipline militaire et au code de justice militaire.

Le nombre de décrets spéciaux annihilant l'exercice des libertés les plus fondamentales pour les travailleurs, est effarant. Le décret #336 permet la désaccréditation de certains syndicats et l'emprisonnement de leurs leaders. Le décret #544 suspend les conventions collectives et gèle les salaires.

## Une offensive généralisée contre le mouvement syndical

Cette offensive a été déclenchée à la suite de la grève générale du 20 août 1980.

## au Salvador les droits syndicaux réduits à néants



La plupart des syndicats d'opposition à la junte sont rencontrés des dirigeants de d'unité syndicale (CUS). Les délégués québécois ont rencontré des dirigeants de la Fédération nationale syndicale des travailleurs salvadoriens (FENASTRAS). Fédération qui regroupe environ 85,000 travailleurs affiliés à des syndicats locaux ou nationaux, comme ceux de l'industrie du café, des textiles, des pêcheries, de l'électricité, du transport, des syndicats de paysans, etc. Le secrétaire général de la fédération Hector Bernabé Recinos croupit derrière les barreaux depuis le 22 août '80 avec 10 autres militants du syndicat de l'énergie électrique (STECCEL) qui attendent toujours d'être jugés, sans avocats, devant un juge militaire.

"Les locaux syndicaux sont saccagés; les dirigeants syndicaux ou leurs

familles sont menacés, brutalisés, assassinés parfois même sur leur lieu de travail. Lors de notre séjour, les corps de "sécurité" sont allés arrêter le secrétaire général du syndicat des banques, ne le trouvant pas à son domicile, ils ont emmené son père..."

## Pourquoi cette répression?

Les syndicats luttent pour des revendications qui touchent au coeur même de la domination corrompue et sauvage du pouvoir:

- une meilleure redistribution de la richesse
- une baisse et un gel des prix des produits alimentaires
- la construction d'hôpitaux plutôt que d'un aéroport luxueux ou d'un stade ouvert
- le paiement par les employeurs de leur part de la sécurité sociale

— la scolarisation universelle et gratuite (le taux d'analphabétisme est de 40%)

— surtout, le rétablissement de leurs droits politiques, la levée des décrets anti-ouvriers, la fin de la répression et le rétablissement du droit d'association et de grève.

Quant aux récentes élections, les délégués n'étaient pas au Salvador pour observer le processus électoral. Mais sur la base de leurs constatations sur l'état de la "démocratie" au Salvador, les deux québécois en concluent que "...les élections en elles-mêmes n'ont rien changé à la situation, si ce n'est un argument pour la propagande US, un renforcement de l'extrême-droite qui se traduira sans doute par une exacerbation de la guerre civile et une accentuation de la répression pour le peuple."

## Appuyons les locataires de HLM

Le 20 janvier 1982, le gouvernement du Québec promulguait un décret sur la location des habitations à loyer modique (HLM) qui est entré en vigueur le 1er mars 1982. Ce décret a provoqué des hausses de loyer considérables (jusqu'à deux ou trois fois le loyer antérieur pour certains cas), et aboli l'échelle dégressive antérieure (loyers proportionnellement plus bas pour les plus bas revenus), alors même qu'une enquête de la Société d'Habitation du Québec (**Le profil socio-économique des locataires de HLM**) rapporte que 81% des locataires vivent bien en-dessous du seuil de pauvreté avec un revenu inférieur à \$7,000 par an.

Les représentants des locataires des HLM, l'Association provinciale des locataires de logements municipaux du Québec (APLLMQ), lance actuellement un mot d'ordre de boycott des hausses de loyer et demande au gouvernement de retirer cette nouvelle loi. Une pétition pour le retrait du décret sur la location des HLM et la

négociation d'une échelle indexée circulent présentement à travers le Québec (on compte 40,000 habitations à loyer modique au Québec).

La CSN a déjà établi des revendications sur la question des HLM:

— Nous revendiquons le maintien et l'intensification du programme de HLM et l'ouverture de ce programme à tous les couches de travailleurs.

— Nous nous opposons à la vente de HLM (comme c'est le cas actuellement pour une partie du stock restauré) au secteur privé ou à la Société Municipale d'Habitation et nous en exigeons le gel immédiat.

La CSN demande à tous ses syndicats affiliés d'appuyer les locataires de HLM dans leur campagne de boycott des hausses de loyer, d'exiger le retrait du décret sur la location des HLM et la négociation avec l'Association provinciale des locataires de logements municipaux du Québec d'une échelle indexée.

Nous vous demandons enfin de faire signer la pétition qui est disponible dans chaque syndicat, et de la retourner à l'APLLMQ avant le 28 mai 1982.

Pour information:  
Comité APLLMQ  
13727 Forsyth  
Pte-aux-Trembles  
H1A 3W6

**SE LOGER:  
UN PRIVILÈGE  
OU UN  
DROIT?**

## Une solution à envisager Les coop de logement

À l'heure actuelle, dans les villes, la crise du logement frappe durement les locataires: hausse de loyer, expulsions, difficultés à se trouver un logement convenable...

La coopérative d'habitation sans but lucratif n'est évidemment pas la solution à tous les maux en habitation. Cependant, elle est sûrement une alternative à privilégier pour les familles et les individus les plus durement touchés par la situation du logement: ceux et celles qui ont un faible revenu.

Elle permet la prise en main des conditions d'habitation par une classe qui n'a, ni les moyens d'avoir accès à la propriété privée ou à la co-propriété, ni les moyens d'avoir accès à quelque forme de logement spéculatif ou qui commande une importante mise de capital.

Elle atteint en priorité

cette catégorie de gens qui, coïncée, n'a ni le droit au HLM, ni la possibilité d'absorber, sans s'endetter, les hausses importantes du coût du logement locatif sur le marché privé.

Par ailleurs, elle dispense à quelques-uns de ses membres, qui auraient droit au HLM, les mêmes services essentiels, à un coût social moindre et sans le handicap de la marginalisation consécutif à la prise en charge par l'institution spécialisée.

Et parce qu'elle construit et rénove, elle combat la pénurie de logement par les "deux bouts": conserver le stock existant, et l'agrandir par la construction neuve.

Enfin, avantage pour tout locataire, la coopérative d'habitation sans but lucratif retire, en quelque sorte, les logements qu'elle acquiert du marché spéculatif, en ne recherchant pas le profit et en considérant le logement comme une valeur d'usage plutôt que comme une valeur d'échange: en considérant le logement avant le profit.



# 1600 nouveaux membres dans les affaires

## Les employé(e)s du Royal Victoria reviennent à la CSN

La C.S.N. a donné le coup d'envoi à la campagne d'adhésion syndicale dans le secteur public et para-public, qui se déroule entre le 5 avril et le 5 mai, en déposant, le mercredi 7 avril, une requête en accréditation auprès du Ministère du travail pour représenter les 1,200 employé(e)s généraux de l'Hôpital Royal Victoria.

C'est en effet ce qui a été révélé lors d'une conférence de presse à l'édifice de la CSN à Montréal le mercredi, 7 avril.

Après avoir été membres du Conseil des syndicats hospitaliers de Montréal depuis 15 ans, les employé(e)s de "Royal Vic" ont décidé dans une très forte proportion de rallier la CSN pour plusieurs raisons. À

l'approche des prochaines négociations dans le secteur public et para-public, les salarié(e)s de cet hôpital ont quitté le Montreal Council et rejoint les rangs de la CSN afin de sortir de leur isolement et d'être regroupés au sein de la Fédération des Affaires Sociales (CSN), qui comprend pas moins de 85,000 membres dans le réseau des affaires sociales. En se syndiquant à la CSN, ces employé(e)s se sont assurés d'être à la table de négociations lors de la réouverture des contrats de travail dans le réseau des affaires sociales, et aussi, ce syndicat, comme tous les syndicats à la FAS-CSN, participera à l'élaboration de son projet de convention collective et à la mobilisation en préparation des prochain-

nes négociations provinciales.

Ce groupe de salarié(e)s, composé de travailleurs et travailleuses de différentes nationalités, s'est aussi affilié à la CSN afin de riposter aux attaques de leur employeur. D'ailleurs, en octobre 1981 l'administration de l'Hôpital Royal Victoria confirmait qu'elle retranchait du personnel. Et le groupe le plus touché par ces coupures était celui des employé(e)s généraux.

Les employé(e)s de Royal Victoria ont aussi joint la CSN afin d'avoir une vie syndicale et les moyens pour faire respecter leur convention collective. En effet, les salarié(e)s de Royal Victoria reprochaient à leur ancien syndicat de ne pas former de délégués et d'agents de griefs.

### Un retour

En s'affiliant à la CSN et à la FAS, les employé(e)s de Royal Victo-

ria effectuent un retour. Rappelons en effet qu'en 1967 ils avaient quitté la CSN pour fonder le Montreal Council. Aujourd'hui, afin d'obtenir des services ils n'ont pas lésiné un instant avant de revenir à la CSN.

### Au tour des bureaux

Les employé(e)s cléricaux de l'Hôpital Royal Victoria devraient, dans les prochains jours, imiter le geste de leurs confrères et consoeurs des services généraux et on s'attend à ce que la CSN dépose une requête en accréditation afin de représenter ces salarié(e)s, un groupe d'environ 400 employé(e)s.

Rappelons, que le Conseil des syndicats hospitaliers de Montréal est un regroupement de syndicats indépendants et que, maintenant, il se maintient seulement à l'Institut neurologique de Montréal et à l'Hôpital de Montréal pour enfants.



## sociales

## Les syndiqué-e-s de trois groupes de Québec joignent notre centrale

D'autre part, trois nouveaux syndicats de la région de Québec affiliés à la CSN ont également déposé leur requête en accréditation respective. Elles touchent les 141 employé-e-s du Foyer Ste-Anne de La Pocatière, les 65 du Foyer Charlesbourg et les 175 infirmiers et infirmières auxiliaires de l'hôpital Enfant-Jésus.

Dans les cas des deux foyers pour personnes âgées, il s'agit de syndiqué-e-s antérieurement membres du local 298 de l'Union des employés de services (FTQ), dont le siège social se trouve à Washington, et qui se plaignaient de l'absence de services syndicaux de la part de l'union américaine.

Quant aux infirmiers et infirmières auxiliaires de l'hôpital Enfant-Jésus, ils étaient membres du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières auxiliaires de la région de Lévis (SPIIARL) depuis deux ans.

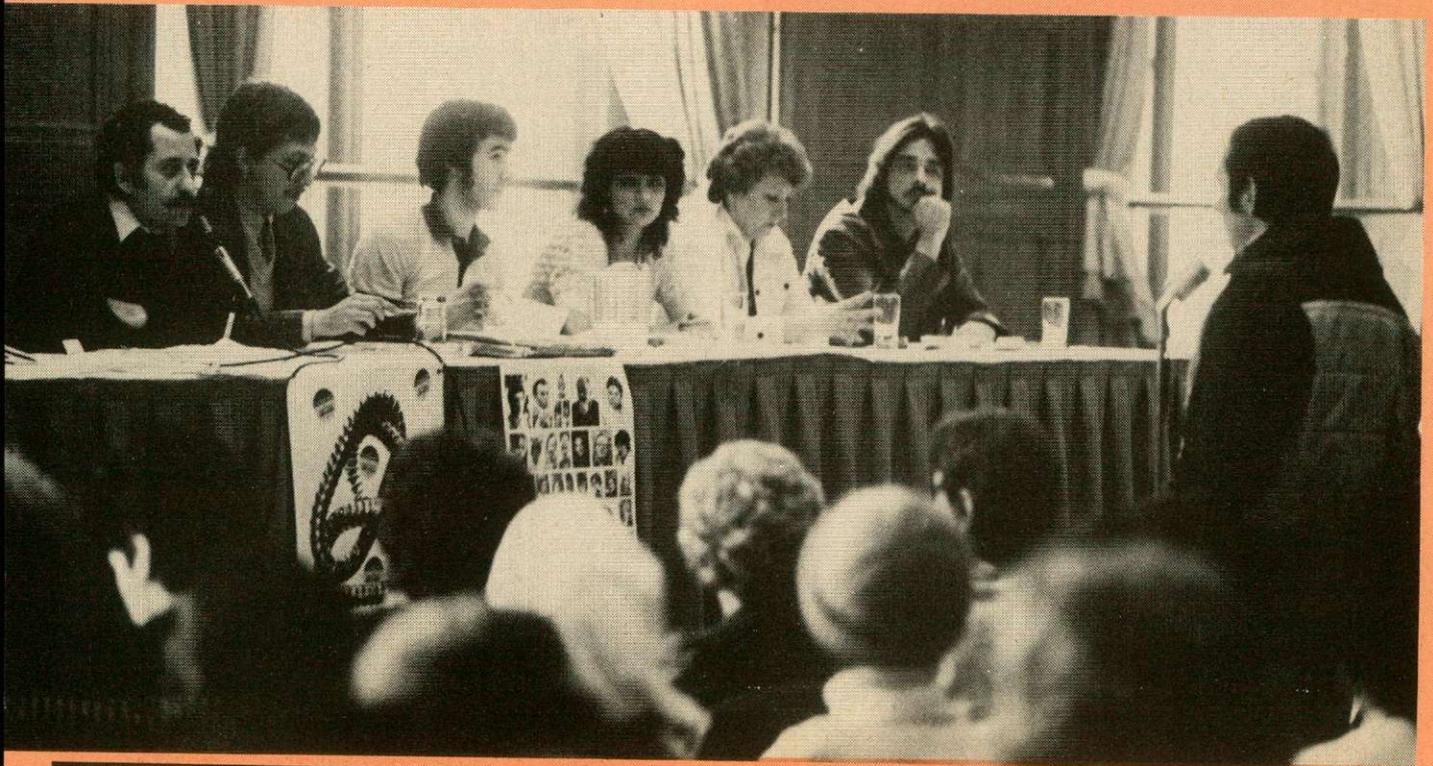


**"Il y a des patients qui en plus d'être malade doivent subir l'humiliation d'être examiner et traiter dans les corridors à la vue du public circulant par là..."**

*Au Jewish General Hospital les administrateurs courent sans plus de préoccupation pour la qualité des services que les patients sont en droit de recevoir.*

*Fermeture des cliniques pour les patients externes, fermeture de l'unité de service du 4 "MAIN", coupures de postes et non-respect de la convention collective sont les choix des administrateurs du Jewish.*

*C'est pour protester contre les coupures budgétaires et contre l'application de ces coupures que patients et employés du Jewish General Hospital de Montréal ont manifesté ensemble leur mécontentement et leur indignation face à la situation qui prévaut actuellement dans leur hôpital.*



# ...petites nouvelles...

## conflits de travail

**AU 8 avril '82, la CSN comptait 2,308 travailleur(euse)s en grève ou en journée d'étude. Le nombre de conflit s'élève à 24, incluant un débrayage pour une journée d'étude.**

• • •

## "Qui est responsable de la grève du transport en commun?"

C'est le titre d'une petite brochure de 4 pages produite par le syndicat du transport de Montréal. Elle vise surtout à rétablir les faits et on y trouve une comparaison intéressante avec les salaires payés dans les autres villes canadiennes. On y explique de plus comment la population tout entière est touchée en payant toujours plus cher un service qui se dégrade.

Pour obtenir des copies:  
Syndicat du transport de Montréal  
3645 boul. St-Joseph est,  
Montréal, Qué.  
H1X 1W7

• • •

## Acier Casteel le patron cherche à intimider

En grève depuis le 16 mars, la cinquantaine de travailleurs des usines Casteel de la Rive sud de Montréal ont à faire face à un patron très coriace.

En plus de fiers-à-bras,

le patron a eu recours à des chiens à 4 pattes ceux-là sur les lignes de piquetage. Il tente également d'intimider les grévistes en prenant des photos et en encourageant ses camions à foncer sur les lignes.

Cette compagnie, qui reçoit de généreuses subventions tant du fédéral que du provincial, fabrique entre autre de la palplanche, avec un genre d'acier qui sert à la fabrication de quais et de remparts de protection. C'est la seule compagnie en Amérique à fabriquer ce produit.

Les accidents de travail sont nombreux. Les principales revendications des grévistes portent d'ailleurs sur la santé-sécurité.

## nouvelles conventions

### Des gains importants au Centre d'intégration scolaire de Montréal

En lock-out depuis le 9 mars '82, les employé(e)s du CIS ont conclu une première convention collective avec la direction de l'école. Les travailleurs(euses) ont réussi à remporter la reconnaissance du pouvoir décisionnel pour la commission pédagogique et la commission enseignante. De plus, ils ont acquis la parité avec le secteur public en ce qui concerne les salaires, la

charge de travail et le congé de maternité.

## sécurité santé

### Price-Kénogami le syndicat est baillonné

Le syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Kénogami a essuyé un refus catégorique à sa demande pour être reconnu comme "partie intéressée" dans le procès de la compagnie Price pour négligence criminelle.

Le 1er novembre '81, Roland St-Pierre fut tué au travail lorsque la tôle sur laquelle il travaillait céda sous son poids, l'entraînant dans un broyeur.

À la requête du syndicat, le ministère de la Justice a tenu une enquête du coroner. L'enquête a conclu à un verdict de négligence criminelle contre la Price.

Roland St-Pierre était le 11ième travailleur à être tué au travail dans ce moulin à papier depuis 1957.

Et maintenant que s'ouvre le procès, le syndicat est tout simplement baillonné. Toutefois le syndicat n'a pas l'intention d'en rester là. Il fera connaître ses témoignages, et ses preuves par tous les moyens d'information publique. Il entreprendra de plus une poursuite contre la compagnie en vertu de la loi sur la santé et la sécurité du travail et produira un dossier sur les pratiques de la Price depuis 1975.



## culture

### Le Théâtre à l'Ouvrage en Belgique

Le Théâtre à l'Ouvrage de Montréal, a été invité à aller jouer en Belgique ses deux dernières créations, **Des quartiers où nous pourrions rester et La Guerre**. En plus de jouer dans plusieurs villes de Wallonie, le Théâtre participera au festival Théâtre-Action, à l'intérieur duquel auront lieu des manifestations anti-guerre. Des rencontres sont également prévues avec des troupes belges.

Pour fêter son départ, le Théâtre à l'Ouvrage convie tout le monde à un grand bal costumé qui se tiendra le 24 avril, à 20 heures, à la SPEC, 1691 boul. Pie IX, coin Lafontaine.



## droit au travail

### CFGT, Lac St-Jean ferme ses portes

À la suite d'une série de mauvaises décisions administratives, CFGT radio Lac St-Jean a cessé d'émettre le premier avril. Du même coup, une vingtaine

# ...petites nouvelles...

d'employé(e)s, dont 15 syndiqué(e)s perdaient leur gagne-pain.

La station radiophonique qui était rentable a été vendue, avec l'approbation du CRTC, à un coût exorbitant. Le nouveau propriétaire, Gilbert Pedneault, un avocat d'Alma, a par la suite déménagé studios et bureaux dans un immeuble qui lui appartenait et qui était au bord du désastre. La station n'a pas survécu à ces mauvaises décisions.

Le syndicat général des travailleurs de CFGT, affilié à la FNC, demande la réouverture de l'entreprise dans les meilleurs délais et sous une administration plus saine.

Pour la CEQ, il s'agit de prolonger dans les écoles, auprès des enfants les actions entreprises par les centrales pour combattre la crise.

Le cahier sera diffusé auprès des membres de la CEQ.



## À quand le réseau de garderies, Madame Marois?

Les garderies sans but lucratif continuent de vivre. Le ministre de la condition féminine Pauline Marois annonçait récemment le maintien de l'octroi d'un dollar de plus en subvention directe, pour un total de 6 millions de \$ pour 1982-83. Le monde des garderies en avait un urgent besoin. Mais c'est \$30 millions dont les garderies existantes auraient besoin pour répondre aux nécessités présentes, chiffre avec lequel madame la ministre est d'accord.

Le regroupement des garderies du Québec s'étonne pourtant qu'en cette période de compressions budgétaires le gouvernement ait alloué un accroissement de \$26 millions au budget de l'enseignement privé. C'est presque autant que ce que les garderies souhaiteraient pour cesser de vivre et pour qu'enfin on reconnaisse le droit aux garderies comme un droit social.



## À Québec un autre restaurant syndiqué à la CSN

Les 200 employé(e)s du restaurant Le Deauville de Québec ont rejoint au début du mois les 6,000 employé(e)s de l'hôtellerie et de la restauration affiliés à la CSN et à sa Fédération des employés de commerce.

Fait à signaler: il ne s'est écoulé que 2 mois entre le dépôt de la requête par le syndicat et la réception du certificat d'accréditation.

On s'apprête maintenant à négocier une première convention collective.

## Vote aux Industries Val Cartier

Les 900 travailleurs des Industries Val Cartier voteront, à une date encore indéterminée, pour adhérer au local 7114 des Métallurgistes unis d'Amérique ou au syndicat des travailleurs des Industries Val Cartier, affilié à la CSN.

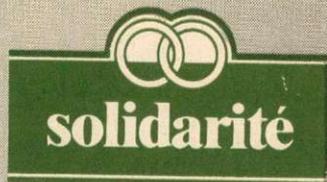
Le vote se fera par scrutin secret. C'est ce qu'a décidé le commissaire du travail, Robert Tremblay, même si le syndicat CSN n'était pas majoritaire au moment du dépôt de sa requête (44%), justement parce qu'il a été empêché d'acquiescer cette majorité par des manoeuvres illégales de l'employeur et du

syndicat en place, les métallos.

La requête de la CSD en vue de syndiquer uniquement les hommes de métier a été déboutée.

## Les 2000 employé-e-s de la SAQ de retour à la CSN

C'est par des votes de 88% à Montréal et de 93% à Québec (qui représentent près de 75% des membres du syndicat) que les employé-e-s de bureau et de magasin de la Société des Alcools du Québec ont décidé de revenir à la CSN. Ce syndicat avait été suspendu de la CSN en 1976 pour refus de paiement de cotisation mais ne s'était jamais désaffilié. Le syndicat n'a donc eu, pour réintégrer la centrale, qu'à payer le montant dû, soit \$83,595. La décision du syndicat de revenir à la CSN a été motivée par la campagne de maraudage entreprise par le local 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ). Cette campagne se termine le 30 avril.



## La crise, faut en parler à l'école

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) vient de lancer, à l'occasion du premier mai, un cahier pédagogique ayant pour titre **la crise, faut en parler à l'école**. Comprenant sept chapitres (la crise, le chômage, les conditions de vie, les assistés sociaux, les retraités, les femmes, et les coupures dans les services publics), ce cahier pédagogique comprend des fiches, des bandes dessinées, des mots mystères, des jeux de société, le tout s'adressant à diverses catégories d'âge, allant du préscolaire au collégial.

## La fête internationale des travailleurs et travailleuses

La crise frappe tous les secteurs des classes populaires. Elle nous frappe dans toutes les dimensions de notre vie. Alors que les banques et la majorité des grandes entreprises tirent profit de cette crise, les gouvernements Trudeau et Lévesque multiplient les appels "au serrage de ceinture".

Les travailleurs et travailleuses sont menacés dans leur droit à un emploi, par les fermetures, les faillites, les mises-à-pied massives, les coupures et abolitions de postes. Ils sont aussi menacés dans leurs droits acquis par des employeurs qui profitent de l'insécurité généralisée pour les remettre en cause.

Les travailleurs en chômage perdent tout espoir de s'en sortir et sont menacés par de nouvelles coupures à l'assurance-chômage.

Les femmes, qui n'ont pourtant pas "les moyens de reculer", voient leur démarche vers l'égalité remise en cause: les possibilités d'accès au marché du travail sont bloquées, elles sont les premières touchées par les

mises-à-pied, elles sont reléguées à leur rôle traditionnel de ménagères, on coupe dans les garderies.

Les immigrants et immigrantes sont condamnés au "cheap labor" ou au travail fantôme quand ils ne se retrouvent pas en chômage.

Les jeunes ont de moins en moins d'espoir de se trouver une place sur le marché du travail, en même temps qu'on leur nie l'accès à des études plus avancées.

Il n'y a plus moyen de s'en sortir isolément. Que l'on soit travailleur syndiqué ou non, avec ou sans travail, femme au travail ou femme à la maison, retraité ou jeune, locataire ou petit propriétaire, travailleur du secteur privé ou du secteur public, la seule façon de s'en sortir, c'est de lutter ensemble.

N'en déplaise aux gouvernements Trudeau et Lévesque, en période de crise, ce n'est pas le temps de nous serrer la ceinture, mais c'est le temps de nous serrer les coudes.

### À Québec

Les organisations syndicales (CSN, CEQ, infirmières, professionnels et fonctionnaires du gouvernement) et populaires (comités de citoyens, groupes de locataires, etc.) célébreront solidairement cette année le premier mai dans la région de Québec.

Une manifestation a été organisée pour mettre de l'avant les revendications communes des groupes organisateurs:

Politiques de créations d'emplois, baisse des taux d'intérêts, construction de logements décents à prix abordables, arrêt des coupures et des réductions d'effectifs dans les secteurs public et parapublic, développement des services publics et arrêt du projet d'une super polyclinique privée financée par l'état dans le quartier St-Roch, à Québec.

Cette manifestation partira du parc Victoria à 15:30 heure le 1er mai pour traverser les quartiers populaires de la basse-ville, en passant par l'emplacement projeté de la polyclinique pour revenir à l'aréna du parc Victoria où se tiendra par la suite un souper collectif suivi d'une soirée de solidarité.



### À Montréal

Pour une dixième année consécutive, les trois centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ ont décidé, par leurs instances de la région de Montréal, d'unir leurs efforts en vue de la préparation des activités populaires entourant la fête internationale des travailleurs et travailleuses du premier mai.

Regroupées au sein du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), les trois centrales, outre la manifestation qui partira, le premier mai, à 14 heures, du Parc Laurier, ont organisé des activités dans les jours précédant la (cinéma les 27, 28 et 29 avril, à 20 heures, à l'UQAM) ainsi qu'une fête populaire le soir du premier mai.

E N S E M B L E

*pour s'en sortir*